



Notre-Dame-du-Laus

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

COVID-19 : BUREAU MUNICIPAL : LA PRISE DE RENDEZ-VOUS EST DÉSORMAIS POSSIBLE

Notre-Dame-du-Laus, le 4 juin 2020 – **La Municipalité de Notre-Dame-du-Laus annonce que ses bureaux administratifs, situés au 66, rue Principale, ouvriront au public, sur rendez-vous seulement, à partir du 8 juin pour les services jugés essentiels.**

Ainsi, les services de l'administration, de l'urbanisme et du développement économique pourront à nouveau accueillir des citoyens. Une seule personne par famille sera autorisée à se présenter lors du rendez-vous.

Plusieurs mesures ont été mises en place afin de limiter les risques de propagation de la COVID-19.

La porte du bureau d'accueil restera ainsi fermée et la réception n'ouvrira qu'aux heures où des rendez-vous sont prévus. Une solution désinfectante sera mise à la disposition des citoyens lors de leur arrivée. Tout employé et visiteur devra s'assurer de respecter les mesures sanitaires recommandées par le gouvernement telles que la distanciation physique et le port du masque. Une désinfection des lieux sera effectuée régulièrement.

Veuillez noter que les salles de bains ne seront pas accessibles au public. Nous vous remercions de votre compréhension.

Prendre rendez-vous

Assurez-vous de prendre rendez-vous avant de vous présenter au bureau municipal puisque sans rendez-vous, nous ne pourrions pas vous laisser entrer.

Par téléphone au 819 767-2247

Par courriel à info@mun-ndl.ca.

Les heures d'ouverture modifiées du bureau restent du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Taxation

Nous demandons aux citoyens de continuer d'utiliser les moyens alternatifs pour payer leurs taxes, soit :

- Par téléphone avec une carte de crédit au 819 767-2247.
- Par paiement électronique, via la perception universelle des comptes (par exemple, AccèsD).
- Par la poste, par chèque ou mandat à l'ordre de la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus, à l'adresse indiquée sur le compte, sans oublier de joindre le coupon de paiement. Vous pouvez aussi déposer votre enveloppe directement au bureau municipal.



Notre-Dame-du-Laus

Numéros de postes

Robert Vincent poste 23
Directeur d'urbanisme et incendie

Dominic Piché poste 33
Inspecteur en bâtiment

Eric Sarazin poste 31
Inspecteur en bâtiment adjoint

David Cyr poste 27
Directeur du développement économique

-30-

Valérie Levasseur
Agente de communication
Municipalité de Notre-Dame-du-Laus
communication@mun-ndl.ca